

Programme : Burundi
Pour l'année : 2004

Fait le : 24-11-2003



I - CONTEXTE

Le Burundi vit en état de guerre civile depuis 1993. Les troubles ont entraîné de nombreux déplacements de population et une forte détérioration du niveau de vie des habitants. Confrontées à une forte précarité économique et à l'effondrement du système de santé publique, les populations civiles doivent également faire face aux conséquences de l'épidémie de sida qui frappe durement le pays. Si la mise en œuvre des accords d'Arusha permet d'espérer une stabilisation de la situation politique, les conditions de vie des populations restent néanmoins très précaires.

II - HISTORIQUE

1994 : appui structurel et financier au développement de la SWAA Burundi (Society of Women against Aids in Africa), dans le cadre d'un programme de partenariat entre ONG françaises et associations burundaises, coordonné par la Mission de coopération française.

1999-2003 : un représentant permanent de Handicap International est affecté à Bujumbura afin de renforcer les actions de l'association dans le domaine de la santé communautaire en général, et plus particulièrement dans la lutte contre le sida. En 2002, l'obtention d'un financement de l'Union européenne, commun au Burundi, au Kenya et au Mozambique, permet de renforcer les activités de lutte contre le sida et de lancer un projet de promotion de la santé communautaire dans la province de Ngozi.

III - STRATEGIE

Dans un contexte de retour lent et hasardeux vers la paix, où l'aide reste essentiellement une aide d'urgence, un programme de soutien aux associations locales et à la société civile, pour des actions de développement à long terme, est un pari porteur de stabilisation.

Le programme Burundi est l'un des deux programmes de Handicap International dont l'axe majeur est la lutte contre le sida. L'objectif est de confirmer l'engagement de l'association dans ce domaine. L'enjeu technique est de développer un savoir-faire dans la lutte contre le sida, en mettant en réseau les différentes expériences africaines de Handicap International (Kenya, Mozambique) et en adaptant les compétences et savoir-faire acquis dans d'autres domaines (handicap, sensibilisation, santé communautaire) à celui de la lutte contre le sida. Par ailleurs, cette lutte passe également par une amélioration générale du système de santé, qui doit bénéficier à l'ensemble de la population.

IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

Le soutien aux associations locales de lutte contre le sida comprend un appui technique et financier pour leurs activités. Handicap International les soutient dans les domaines suivants :

- programmation, formation en écriture de projets, renforcement des capacités organisationnelles ;
- prise en charge médicale et sociale : appui financier pour du personnel, des équipements, des médicaments ; appui technique pour le développement de méthodes de travail adaptées, notamment pour les activités génératrices de revenus ; appui technique à la mise en réseau des équipes de prise en charge ;
- sensibilisation et prévention : appui financier et technique pour les campagnes de prévention.

La promotion de la santé communautaire à Ngozi comprend un appui à un réseau de centres de santé (4 centres soutenus en 2003, entre 2 et 7 en 2004 selon l'obtention de financements), ainsi qu'un travail avec les communautés afin qu'elles puissent prendre en charge la gestion des centres et participer à la résolution des problèmes de santé :

- renforcement des capacités des populations et du personnel de santé pour l'amélioration de la gestion des centres et de la qualité des soins ;
- réhabilitation des centres, approvisionnement en équipement et médicaments essentiels et pour le traitement des infections opportunistes ;
- amélioration de la prévention des maladies transmissibles et de la prise en charge de l'infection à VIH (virus de l'immunodéficience humaine) en l'intégrant dans les soins de santé primaire ;
- renforcement des activités en santé de la reproduction.

V - PUBLIC CONCERNE

Pour le projet de lutte contre le sida, les **bénéficiaires directs** sont, d'une part, les personnes infectées ou affectées par le sida et, d'autre part, les jeunes, pour les actions de sensibilisation et de prévention.

Les principaux **partenaires** sont la SWAA Burundi : environ 2 000 femmes bénéficiaires (conseil et test volontaire, prise en charge médicale et sociale) ; l'ANSS (Association nationale de soutien aux séropositifs et sidéens) : environ 1 500 hommes et femmes bénéficiaires (conseil, tests de dépistage, prise en charge médicale) ; la FVS (Famille pour vaincre le sida) : environ 3 500 écoliers nécessiteux et 200 orphelins bénéficiaires ; ILEV (Il est vivant) : environ 50 bénéficiaires.

Les actions d'appui technique bénéficient à une dizaine d'autres associations locales de lutte contre le sida.

Le projet de promotion de la santé communautaire bénéficie aux populations du secteur de Kiremba (environ 300 000 personnes). Il est mené en partenariat avec le bureau provincial de la Santé (ministère de la Santé) et avec les administrations communales.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Ressources humaines

3 personnels expatriés : 1 directeur de programme, 1 responsable administratif, financier et logistique, 1 chef de projet Santé communautaire.

17 personnels nationaux :

- projet Appui aux ONG de lutte contre le sida : 1 chef de projet et 2 assistants ;
- projet Promotion de la santé communautaire : 2 infirmiers, 1 animateur et 1 logisticien ;
- administration et logistique, personnel d'appui : 11 personnes.

Budget prévisionnel 2004 : 725 870 euros.